



Saint-Nazaire, le 31 juillet 2017

COMMUNIQUE :

LA PETITE BATAILLE NAVALE DE JUPITER MACRON

Dans l'Anticapitaliste du 13/04/2017, le NPA écrivait : *"La désignation de la société italienne Fincantieri comme repreneur des chantiers navals à Saint-Nazaire par le tribunal de commerce de Séoul début 2017 fait suite à une longue série de reprises (Alsthom, norvégien Aker Yard, Sud Coréen STX). Les luttes du passé indiquent la voie à suivre : la nationalisation, et un statut unique pour tous les salarié-e-s"*.

Le ministre de l'économie et des finances Bruno Le Maire nous aurait-il entendu en déclarant : *"Je vous annonce que nous avons pris la décision d'exercer le droit de préemption de l'Etat sur STX "*. La navale de Saint-Nazaire va passer sous pavillon de l'Etat français de façon temporaire, *"pour protéger les intérêts stratégiques de la France"*.

Le président de la République a fait aux Chantiers de Saint-Nazaire son premier déplacement en province. Y aurait-il abandonné son ultralibéralisme ? Bien sûr que non ! Mais il considère que la France ne peut pas perdre le contrôle des Chantiers dont le carnet de commande est plein jusqu'en 2026, face à la menace de syphonage par Fincantieri allié à des trusts chinois.

Des questions se posent : cette nationalisation temporaire se révélera-t-elle - comme d'autres sujets traités par l'Assemblée Nationale et par Monsieur Macron - , totalement improvisée et cafouilleuse ?

Car dans le même temps, des reventes par secteur sont évoquées dans la presse économique. De leur point de vue, la construction militaire d'un porte-avion ou un porte-hélicoptère ne serait pas un enjeu stratégique, elle aussi ? Domaine où l'on retrouve Fincantieri, partenaires de Naval Group (ex-DCNS), le constructeur français de navires militaires.

Ensemble, les deux entreprises réalisent dix-huit frégates destinées aux marines italienne et française et la construction est prévue pour durer jusqu'en 2023. Y aura -t-il d'autres collaborations pour la Navale civile ? Quels seront les interventions des grandes entreprises privées avec lesquelles le Président a des liens forts et anciens, et avec quelles conséquences pour l'emploi et les conditions de travail ?

Comme dit la CGT de la Navale : *"il faut bien sûr protéger le site industriel, mais il faut surtout protéger tous les salariés du site des Chantiers"*.

Le NPA, qui combat l'ensemble de la politique du gouvernement, se prononce pour la nationalisation définitive, sans indemnités ni rachat, des Chantiers de l'Atlantique.